



# Assemblée générale

Soixante-douzième session

9<sup>e</sup> séance plénière

Mercredi 20 septembre 2017, à 15 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák ..... (Slovaquie)

*En l'absence du Président, M. Perera (Sri Lanka),  
Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 h 30.*

## Allocution de M. Lenin Moreno Garcés, Président constitutionnel de la République de l'Équateur

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du  
Président constitutionnel de la République de l'Équateur.

*M. Lenin Moreno Garcés, Président  
constitutionnel de la République de l'Équateur,  
est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au  
nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter  
la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à  
S. E. M. Lenin Moreno Garcés, Président constitutionnel  
de la République de l'Équateur, et je  
l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Moreno Garcés** (*parle en  
espagnol*) : M'adressant aujourd'hui à l'Assemblée  
à cette tribune, je constate que nous avons fait de  
grands progrès en matière d'inclusion et d'accessibilité.  
Cependant, en tant que société, nous avons toujours une  
dette envers 1 milliard de personnes handicapées de par  
le monde. Je suis optimiste. Nous sommes tout à fait  
capables de trouver des solutions. C'est une question de  
volonté politique. C'est pourquoi je voudrais exprimer  
ma gratitude pour les ajustements qui ont été faits pour

que je puisse prendre la parole devant l'Assemblée  
générale aujourd'hui.

Je félicite le Président de l'Assemblée générale,  
M. Miroslav Lajčák, pour le thème qu'il a proposé pour  
le débat général : « Priorité à l'être humain : paix et  
vie décente pour tous sur une planète préservée ». En  
effet, il s'agit bien d'impératifs de notre époque. Sans  
aucun doute, un gouvernement responsable doit prendre  
soin de ses citoyens pour qu'ils puissent tous mener une  
vie décente sur une planète préservée, sur laquelle nous  
construisons la paix jour après jour.

Notre philosophie en tant que gouvernement se  
fonde sur le principe que nous devons prendre soin de nos  
citoyens tout au long de leur vie, de la conception jusqu'à  
ce que Dieu décide de fermer nos yeux. Nous devons  
leur garantir une bonne vie et une bonne mort. C'est  
pourquoi nous avons organisé l'action du gouvernement  
autour d'un plan que nous avons intitulé « Toute une  
vie ». Un pays et un gouvernement responsables doivent  
prendre soin des citoyens, les inspirer, les encourager,  
les accompagner et les apprécier tout au long de leur vie,  
dans le respect du principe de coresponsabilité.

Prendre soin des citoyens commence par les soins  
prénatals. Après la naissance, les enfants ont besoin  
de soins médicaux, d'une alimentation adéquate, de  
vaccins, d'un dépistage néonatal et d'une stimulation  
précoce. Puis vient une étape durant laquelle nous  
devons inspirer ce nouvel être humain, en promouvant  
son amour de la science, des connaissances, de l'art et  
du sport pour former sa volonté et son esprit, éveiller

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-29401(F)



Document adapté

Merci de recycler



sa sensibilité et lui inculquer les valeurs qui seront le fondement de sa vie d'adulte. Au cours de la prochaine étape de la vie, notre appui est essentiel pour aider les jeunes à se développer grâce à un enseignement supérieur de qualité, avec des facilités leur permettant de développer leur esprit d'entreprise et de réaliser leurs projets et leurs rêves. Ensuite vient la phase où il faut accompagner l'être humain pour garantir le bien-être de sa famille ainsi que le droit à la sécurité sociale, au logement, à l'emploi, aux loisirs et à un environnement sain et sûr. Et finalement vient l'étape de la gratitude, durant laquelle nous récompensons ceux qui ont servi la société et leurs familles. Je parle ici des soins aux personnes âgées.

Dans le cadre de cette vision visant à garantir les droits de chaque personne pendant toute sa vie, il faut également éradiquer toutes les formes de violence, de toute urgence. Aujourd'hui, l'humanité tout entière a un devoir moral et éthique : nous ne devons pas permettre que des milliers de femmes et de filles soient maltraitées ou tuées. Plus de féminicides! Pas même un seul cas de féminicide! Le plan « Toute une vie » est une synthèse qui reflète tout ce que nous avons fait en Équateur pour concrétiser la promesse des objectifs de développement durable. La vérité est que nous avons hérité des peuples autochtones la notion d'un monde axé sur l'être humain et sa relation avec la nature, une notion selon laquelle du début à la fin, nous devons œuvrer pour la satisfaction des besoins de tous et en faveur d'une vie vécue dans la dignité. Mes frères autochtones m'ont appris que nous sommes nés pour être heureux, et c'est sur la base de cette prémisses que nous devons gouverner, vivre, gérer et agir.

Cependant, nous devons aussi reconnaître que l'humanité traverse une période difficile et douloureuse. Nous sommes face à des crises multiples. Nous constatons la possibilité d'un affrontement nucléaire, et connaissons des niveaux de plus en plus élevés d'inégalité et de pauvreté, et ce dans une planète qui doit lutter contre les effets dévastateurs des changements climatiques. Sans aucun doute, nous sommes sur la voie de la destruction. C'est une preuve irréfutable que nous sommes en train d'échouer en tant qu'humanité. Nous devons nous engager en faveur de l'instauration de la paix. Conscients de cet impératif, nous allons signer aujourd'hui le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, et nous appelons tous les pays à accéder à cet instrument international historique.

Nous savons que l'industrie militaire est un commerce très lucratif. Voilà pourquoi nous ne comprenons pas pourquoi ce soient les trafiquants d'armes qui sont condamnés et poursuivis en justice, et non les producteurs d'armes. Quelle est cette éthique? Comment est-il possible que des ressources qui peuvent être utilisées pour financer la réalisation des objectifs de développement durable soient gaspillées pour mener des guerres absurdes?

Nous sommes fermement convaincus que la paix et le développement passent par le dialogue. Toutefois, si nous continuons sur cette lancée, avec des guerres et des blocus contre des États et des peuples – comme le blocus imposé au peuple frère cubain –, nous ne parviendrons jamais à une véritable liberté et à une véritable démocratie. C'est pourquoi nous insistons sur le respect de la souveraineté des États et la non-ingérence. Nous appelons au dialogue en tant que mécanisme de règlement des différends dans toutes les régions du monde, dans le respect du droit international.

Le militarisme n'est pas la solution. Il n'apporte que souffrance, douleur et mort. Pour cette raison, nous appuyons fermement les pourparlers de paix menés dans notre pays par le Gouvernement de la République sœur de Colombie et l'Armée de libération nationale. Nous nous félicitons de l'accord de Quito – annoncé il y a quelques jours – relatif au cessez-le-feu bilatéral et temporaire en Colombie. Ainsi, pas à pas, la proclamation de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes en tant que région de paix est en train de devenir une réalité.

Comme je l'ai indiqué au début de mon allocution, nous sommes confrontés à un autre grand défi : les inégalités alarmantes dans le monde. Il est inadmissible que huit personnes détiennent à elles seules la même richesse que la moitié la plus pauvre de l'humanité. Cette injustice va à l'encontre du droit au développement et à la dignité humaine. Un moyen de s'attaquer d'urgence aux inégalités consiste à prendre des mesures fiscales équitables. Nous devons combattre l'évasion et la fraude fiscales. Ces ressources sont essentielles pour le développement de nos pays.

En outre, l'utilisation des paradis fiscaux a permis de dissimuler la corruption, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Si nous voulons vraiment lutter contre la corruption, nous devons promouvoir la culture de la transparence. Dans notre pays, à la suite des consultations populaires, le peuple équatorien a décidé qu'aucun fonctionnaire de

l'État ne pouvait avoir des ressources ou des avoirs dans des paradis fiscaux. En tant que Président en exercice du Groupe des 77 et de la Chine, l'Équateur a encouragé ce programme d'action mondial en faveur d'une fiscalité juste. Nous réitérons qu'il importe de créer, à l'ONU, un organe intergouvernemental sur la coopération en matière de fiscalité. Un autre mécanisme pour promouvoir la transparence serait un instrument juridiquement contraignant sur les multinationales et les droits de l'homme. Nous nous félicitons de l'appui de tous les pays associés à cette initiative.

S'agissant des ravages causés par les phénomènes climatiques ces dernières semaines, je ne peux qu'exprimer ma solidarité avec les populations touchées et parler de l'un des défis majeurs auxquels est confrontée l'humanité, à savoir la responsabilité qui nous incombe de lutter contre les changements climatiques. Nous devons prendre soin de notre maison commune et garantir la survie de la planète. Du fait de l'exploitation effrénée des ressources naturelles nous subissons aujourd'hui les conséquences du changement climatique, et c'est nous, les pays en développement, qui payons le prix le plus lourd. Nous avons des responsabilités communes, mais différenciées. Ceux qui polluent le plus doivent assumer une plus grande responsabilité.

Comme l'Assemblée le sait, l'Équateur est l'un des huit pays de l'Amazonie. Étant né et ayant grandi dans la partie amazonienne de l'Équateur, je me dois de promouvoir la protection du plus grand bassin hydrographique du monde. Lors du dialogue convoqué par le Secrétaire général de l'ONU, j'ai présenté l'Initiative amazonienne pour freiner la déforestation et lutter contre les changements climatiques. Nous plaçons en faveur du respect de tous les accords internationaux sur la protection de la nature, notamment sur la conservation et l'exploitation durable des océans. Nous encourageons la bioconnaissance et la bioéconomie. Nous devons non seulement protéger la nature, mais aussi mettre à profit le savoir des gardiens de la nature, à savoir les peuples, les communautés et les nations autochtones.

Je voudrais aborder aussi un autre thème de première importance pour le monde d'aujourd'hui : la crise migratoire. L'Équateur appuie le principe de citoyenneté universelle et de libre circulation parce que nous sommes de plus en plus interconnectés, et parce que le droit à la libre circulation ne peut pas s'appliquer qu'au capital et aux marchandises. La mobilité humaine enrichit les peuples et aide à lutter contre toutes les formes de discrimination et de xénophobie. Nous nous

prononçons résolument en faveur du pacte mondial sur la migration, qui est débattu dans cette salle. La fermeture des frontières n'est pas la solution; elle ne l'a jamais été dans toute l'histoire de l'humanité.

Au début de mon administration, j'ai convoqué un grand dialogue national sans exclusive afin de parvenir à des accords qui nous permettent de construire une société plus humaine, plus juste et plus démocratique. C'est par le dialogue qu'on construit des sociétés pacifiques, ce qui signifie des sociétés avec des emplois, une éducation de qualité, un accès au droit à la santé, des logements décentes et un accès aux services de base. C'est par la dialogue que se construit la démocratie, qui est aussi bien un moyen et une fin.

La démocratie se renforce quand on donne la possibilité aux jeunes de participer à la vie politique. Nous avons l'obligation de préparer les leaders qui prendront notre relève. Il nous faut continuer de défendre les libertés, dont la liberté d'expression et de culte. Il nous faut promouvoir un nouvel ordre international fondé sur la paix, le respect des différences, l'égalité et, surtout, la solidarité.

Nous n'avons pas besoin de sociétés compatissantes, mais de sociétés solidaires. C'est pourquoi l'amour d'autrui, l'honnêteté et le sens de la communauté sont essentiels. Face à l'échec du modèle de développement fondé sur l'accumulation, les inégalités et la guerre, nous pouvons favoriser l'édification d'une société nouvelle, fondée sur la réalisation du bien commun. Tous les pays peuvent parvenir à un développement équitable si nous disposons d'un système international juste et si nous nous attachons à éliminer la pauvreté et les inégalités.

Les défis auxquels nous sommes confrontés sont énormes, mais je suis convaincu que nous sommes capables de les relever. Mon optimisme profond tient à ma conviction que le dialogue, la volonté politique et l'action collective nous permettront de construire un monde plus humain et plus juste où tous et toutes pourrons vivre dans la dignité.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président constitutionnel de la République de l'Équateur de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Lenín Moreno Garcés, Président constitutionnel de la République de l'Équateur, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Point 8 de l'ordre du jour** (*suite*)**Débat général****Allocution de M<sup>me</sup> Gabriela Michetti Illia, Vice-Présidente de la République argentine**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Vice-Présidente de la République argentine.

*M<sup>me</sup> Gabriela Michetti Illia, Vice-Présidente de la République argentine, est escortée à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter à M<sup>me</sup> Gabriela Michetti Illia, Vice-Présidente de la République argentine, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M<sup>me</sup> Michetti Illia** (Argentine) (*parle en espagnol*) : C'est un grand honneur et un grand plaisir pour moi que d'être ici pour représenter mon pays et mon gouvernement.

En tant qu'Argentine et latino-américaine, je ne saurais commencer mon allocution sans exprimer ma solidarité et la solidarité de l'ensemble de notre peuple avec le peuple frère mexicain à la suite de la tragédie causée par le puissant tremblement de terre qui l'a frappé, et qui s'ajoute à la dévastation causée par les ouragans qui ont frappé successivement les Caraïbes. L'environnement et les forces de la nature sont en train de nous parler et de nous placer devant des défis.

Je voudrais saluer Miroslav Lajčák de son élection à la présidence de l'Assemblée générale et le féliciter par-dessus tout de nous amener une fois de plus à porter notre attention en tant que gouvernements sur les personnes, parce que nous pensons que c'est là notre mission la plus importante. Tant qu'il s'agit d'œuvrer en faveur de la paix, du dialogue et de l'entente, et tant qu'il s'agit de lutter contre la pauvreté, la violence et l'intolérance, l'Argentine sera toujours là pour aider.

Les dirigeants de la planète ont convenu d'un plan d'action en faveur des peuples de la planète. En effet, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 prévoit l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes, et c'est le plus grand défi que le monde doit relever pour réaliser le développement durable. Dans le cadre de cette aspiration mondiale, notre gouvernement s'est fixé, comme un de ses axes d'action centraux, l'objectif d'aller résolument de l'avant dans la réalisation de l'aspiration « pauvreté zéro ». Preuve de cet engagement au niveau international, l'Argentine a présenté en juillet, au Forum de haut niveau sur le

développement durable, son premier examen national volontaire sur la mise en oeuvre de du Programme 2030.

Nous travaillons pour faire en sorte que notre pays soit un lieu qui offre une égalité des chances. C'est pourquoi nous nous concentrons sur la création d'emplois et également sur l'éducation inclusive. Dans ce domaine, il convient de signaler que notre pays accueillera la quatrième Conférence mondiale sur l'élimination durable du travail des enfants, en novembre de cette année, au cours de laquelle seront abordées les questions de l'élimination du travail forcé et de la promotion d'emplois de qualité pour les jeunes, parce qu'un débat sur l'avenir du travail va de pair avec l'autonomisation de nos jeunes, à travers une éducation de qualité. Nous rêvons d'un monde où le destin d'un enfant et l'avenir d'un jeune n'aient d'autres limites que leur talent, leur intelligence, leur détermination, leur force de volonté et leur envie de réussir dans la vie.

La promotion et la protection des droits de l'homme sont pour l'Argentine une politique d'État qui dure depuis le retour de la démocratie en 1983. À cet égard, depuis un certain temps, nous travaillons étroitement avec d'autres acteurs du système régional et international pour la mener à bien. Et je saisis cette occasion pour réaffirmer que notre pays se porte candidat pour devenir membre du Conseil des droits de l'homme pour la période 2019-2021. Nous comptons sur l'appui des membres.

Garantir l'égalité des sexes est une priorité pour l'Argentine, et nous pensons qu'il est important d'éduquer nos sociétés en vue de parvenir à ce que ces formes de violence, qui sont dissimulées dans notre culture, puissent être éliminées. C'est pourquoi notre gouvernement, dans le cadre du premier plan d'action national pour la prévention de la violence à l'égard des femmes, son élimination et l'assistance aux victimes, s'est engagé à travailler à la mise en oeuvre de programmes visant à éliminer la violence sexiste et à réaliser l'autonomisation intégrale des femmes et des filles, notamment leur autonomie politique et économique.

Notre gouvernement a mis un accent particulier sur les engagements qu'il a pris de concert avec la communauté internationale dans le cadre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, intégrée dans la Constitution en 2014. S'appropriant l'esprit de la Convention, notre gouvernement vient de créer une agence nationale chargée de coordonner les politiques pour les personnes handicapées. Pour cela, en termes



de participation et de travail conjoint avec les personnes handicapées, nous considérons qu'il est fondamental de concevoir et de mettre en œuvre un plan national. Étant donné qu'il est évident que cette question me touche personnellement, je m'engage à œuvrer avec énergie à ce que le plan national tienne compte de toutes les dimensions mentionnées dans la Convention. Depuis la perspective que me donne le droit d'être une personne avec un handicap acquis, je souhaite exprimer dans cette enceinte le profond engagement que le Président Macri et moi-même avons pris de transformer le regard sur le handicap, qui, dans notre culture, est encore déformé.

Je tiens également à mentionner le problème mondial des drogues, qui ne reconnaît ni limites ni frontières. Nous devons coopérer et unir nos efforts pour y faire face. La lutte contre le trafic de drogue est l'un des trois axes du programme de notre Président; il est essentiel de renforcer l'engagement international pris pour faire face à ce fléau. À cet égard, l'Argentine s'attache à forger les consensus qui nous permettront d'établir dans notre région d'Amérique latine un tribunal latino-américain contre la criminalité organisée.

C'est avec tristesse que je souhaite évoquer la situation que connaît en ce moment notre sœur, la République bolivarienne du Venezuela. Le 8 août dernier, 12 États d'Amérique, réunis à Lima, ont condamné la rupture de l'ordre démocratique et la violation systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que la violence, la répression, la persécution politique, l'existence de prisonniers politiques et l'absence d'élections libres. C'est avec douleur que je dois prononcer ces mots en parlant d'un pays frère, d'un pays très cher à l'Argentine. Depuis cette tribune, j'appelle à mener des négociations crédibles et de bonne foi, qui jouissent du consensus des parties et qui visent à permettre le retour pacifique de la démocratie au Venezuela.

Le Gouvernement argentin réitère une fois de plus sa condamnation du terrorisme, sous toutes ses formes. Je tiens à transmettre les condoléances de notre peuple à toutes les victimes de ce fléau et à leurs familles. Nous savons de quoi nous parlons : mon pays a souffert directement du terrorisme, ayant été victime de deux attentats très graves commis dans la ville de Buenos Aires : en 1992, contre l'ambassade d'Israël; et en 1994, contre le siège de l'Association mutuelle israélite argentine (AMIA).

Je tiens à réitérer la volonté de la République argentine de juger toutes les personnes qui ont participé

au financement, à la planification, à la préparation ou à l'exécution des deux attentats terroristes. La poursuite de l'investigation sur l'attentat contre l'AMIA exige la comparution des accusés. Nous ne voulons pas que 20 années de plus s'écoulent sans que justice soit faite. C'est pourquoi nous enjoignons à la communauté internationale de nous accompagner dans la demande de collaboration que nous faisons depuis longtemps à la République islamique d'Iran pour éclaircir les circonstances de cet attentat terroriste.

Pour notre gouvernement, le nouveau rôle des pays en développement exige la conception d'une architecture internationale en matière financière et commerciale, qui soit orientée vers une croissance économique inclusive, durable et équilibrée. Dans ce contexte, l'Argentine réaffirme sa volonté de s'intégrer au monde en cherchant à établir des ponts avec la communauté internationale. Nous le démontrons, entre autres, en assumant la responsabilité d'accueillir la onzième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en décembre prochain à Buenos Aires, et en exerçant la présidence du sommet du Groupe des Vingt en 2018. Nous restons résolus à obtenir des résultats positifs à l'issue de cette conférence, des résultats qui devront réaffirmer l'importance du système multilatéral de commerce et de l'OMC comme sa pierre angulaire, et garantir que les bénéfices du libre-échange profitent à tous dans la recherche du développement, de la création d'emplois, de l'élimination de la pauvreté et de la correction des distorsions, en particulier celles qui entravent le fonctionnement des marchés agricoles mondiaux.

Le Marché commun du Sud est notre principal instrument d'insertion sur la scène internationale. Nous savons qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, nous ne pouvons pas chercher le développement de nos pays de manière individuelle, tout comme sur le plan individuel personne ne peut réussir seul. Nous avons toujours besoin des autres pour enrichir nos projets et notre vie. Nous devons renforcer les capacités et les ressources de chaque pays et mettre en place les bases nécessaires pour promouvoir la croissance dans le monde entier. La conjoncture internationale, et les défis qu'elle présente, a poussé l'Argentine à décider d'étendre son commerce et devenir plus attractive pour les investissements. Elle nous incite à avoir un MERCOSUR fondé sur un régionalisme centré sur l'attraction des investissements et la participation à des chaînes de valeur mondiales, qui bénéficiera en particulier aux petites et moyennes entreprises en vue de créer davantage d'emplois et

des emplois de meilleure qualité. C'est pourquoi nous avons donné une forte impulsion aux négociations avec l'Union européenne, qui sont entrées dans leur phase finale. De même, nous avons lancé des négociations avec l'Association européenne de libre-échange, et nous engagerons prochainement des démarches similaires avec le Canada et la République de Corée. Nous avons également renforcé nos liens avec l'Alliance du Pacifique, le Japon et la Nouvelle-Zélande.

La coopération internationale argentine par l'intermédiaire du Fonds argentin de coopération Sud-Sud et triangulaire, qui célèbre son vingt-cinquième anniversaire, est un mécanisme fondamental de politique étrangère grâce auquel nous nous associons de manière solidaire et horizontale à d'autres États. Les pays moyennement développés comme le nôtre ont besoin de moderniser leurs stratégies visant à créer des liens et des relations. Illustration de sa vocation de plaque tournante internationale et régionale, en mars 2019, l'Argentine accueillera la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Nous espérons que cette conférence sera l'occasion de mener un débat et de générer des consensus qui permettront de surmonter les obstacles afin de réaliser un monde plus équitable et égalitaire.

L'Argentine réaffirme son attachement aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. C'est pourquoi elle continuera de leur fournir une assistance, en particulier en Haïti et en Colombie.

L'Argentine promeut son intégration internationale en vue de renforcer le niveau de protection et de promouvoir une utilisation rationnelle et durable de ses ressources naturelles, en privilégiant les projets et les activités qui permettent d'améliorer les conditions de vie des habitants de son territoire national. Pour notre gouvernement, la protection de l'environnement est une priorité, car nous ne pouvons envisager une croissance non respectueuse de l'environnement. Comme nous en avertis le pape François, le rythme de consommation, de gaspillage et de détérioration de l'environnement a dépassé les possibilités de la planète. L'environnement est un bien commun, le patrimoine de toute l'humanité et la responsabilité de tous. La protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement, et elle ne peut être envisagée de manière isolée. Notre pays demeure attaché à l'Accord de Paris et continuera de participer activement, aux côtés des autres États parties, au processus préparatoire de la vingt-troisième session

de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques afin de réaliser des avancées concrètes dans sa mise en œuvre.

Nous réaffirmons notre souveraineté légitime et imprescriptible sur les îles Malvinas, ainsi que sur les îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud et les espaces maritimes environnants, et nous appelons de nouveau le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord à reprendre les négociations bilatérales afin de trouver une solution pacifique et définitive à ce problème, en respectant le mode de vie des populations insulaires et conformément à toutes les résolutions de l'Assemblée générale et du Comité spécial de la décolonisation. Notre gouvernement a instauré un nouveau climat dans ses relations avec le Royaume-Uni. Nous espérons que cela contribuera à créer les conditions qui permettront à nos deux gouvernements de s'asseoir à la table de négociation afin de régler ce conflit de souveraineté qui n'a que trop duré.

Il y a deux ans, tous les gouvernements se sont réunis dans cette salle pour prendre un engagement collectif qui s'est traduit par le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En œuvrant avec détermination à la réalisation des cibles et objectifs énoncés dans le Programme, nous construirons un monde meilleur pour toutes les générations futures. Les progrès déjà enregistrés témoignent du fait que mettre l'accent sur l'être humain, comme nous y invite le Secrétaire général, est le seul moyen de mener cette tâche à bien.

Notre époque est pleine de défis et de possibilités. Je me félicite qu'aux quatre coins de la planète une nouvelle vision du rôle vital et singulier que peuvent et doivent jouer les femmes – quand elles tirent parti de leurs atouts – soit en train de se répandre. De quoi suis-je en train de parler? Je parle de cette tendance naturelle à rassembler dans un monde où les forces destructrices semblent être sur le point de l'emporter; d'une vocation à se projeter sur le long terme lorsque l'incertitude nous entoure; d'une vocation à nourrir, à soigner et à faire preuve d'empathie; et d'une capacité à se mettre à la place de l'autre. Ces qualités féminines sont indispensables si nous voulons parvenir à une société plus juste et égalitaire.

Ces qualités sont vitales, mais elles ne sont pas le seul apanage des femmes. Ce ne sont pas non plus les seules nécessaires pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Il serait contre-productif de sacrifier l'apport d'un sexe, d'une tradition, d'une

religion ou d'une culture sur l'autel de nos préjugés. Nous avons besoin de tout le monde. Nous portons sur nos épaules l'immense responsabilité de faire en sorte que les événements de notre temps aient une incidence positive sur la vie de chaque personne. C'est ainsi, sans exclure quiconque souhaite contribuer à la réalisation de cet objectif, que nous édifierons une société mondiale plus prospère, mais surtout plus juste et plus équitable. En fin de compte, notre entreprise doit être une oeuvre d'amour, parce que la justice et la recherche du bien commun sont la manière dont l'amour se manifeste dans la sphère publique.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Vice-Présidente la République argentine de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

*M<sup>me</sup> Marta Gabriela Michetti Illia, Vice-Présidente la République argentine, est escortée de la tribune.*

**Allocution de M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Congo.

*M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Sassou Nguesso** : Qu'il me soit permis, tout d'abord, d'adresser mes sincères condoléances au peuple et au Gouvernement mexicains suite au tremblement de terre qui a dévasté ce pays.

Je voudrais adresser au Président, au nom de ma délégation et en mon nom propre, toutes nos sincères félicitations pour son élection à la présidence de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale. De même, j'exprime toute notre reconnaissance à son prédécesseur, M. Peter Thomson, à qui nous rendons un vibrant hommage pour le travail accompli. À M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, je réitère mes vœux de succès et de réussite dans l'accomplissement de son mandat.

Je note, avec intérêt, la haute portée du thème de ce débat général. En effet, rendre la priorité à l'être humain, garantir la paix et une vie décente à tous sur une planète préservée, tel est énoncé le défi majeur qui nous commande à tous une attitude d'ouverture et de responsabilité.

L'humanité est confrontée à de nombreux défis. Le terrorisme élargit chaque jour son champ d'action. Aucun continent n'est à l'abri des violences perpétrées au nom de l'extrémisme et des replis identitaires. La recrudescence des tensions dans la péninsule coréenne pourrait ouvrir la voie à un conflit nucléaire sans commune mesure. La situation en Syrie et en Iraq, le conflit israélo-palestinien, la menace nucléaire, les crises en Afrique et dans les autres parties du monde posent ouvertement l'exigence morale et urgente de la paix. La paix, cette valeur sans laquelle rien de constructif et de durable n'est possible, a toujours été notre credo de tous les instants.

Chaque fois que les circonstances le permettent, le Congo s'emploie à défendre les idéaux de paix et de justice en Afrique et dans le reste du monde. C'est dans ce cadre que mon pays va accueillir, le 19 octobre 2017, le septième Sommet de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la réunion de haut niveau du mécanisme de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Ce sommet offrira la possibilité d'envisager les voies et moyens de règlement des différentes crises en cours dans cette partie de notre continent.

Outre la République démocratique du Congo, d'autres pays de la région des Grands Lacs sont confrontés à des crises diverses. Je pense particulièrement à la République centrafricaine, au Burundi et au Soudan du Sud. S'agissant de la République centrafricaine, le processus de retour à la paix suit normalement son cours. Le soutien du Congo au Gouvernement et au peuple centrafricains est acquis. La mise en œuvre de la feuille de route pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, adoptée en juillet 2017 sous l'égide de l'Union africaine, devrait donner une nouvelle impulsion en vue de la stabilisation de ce pays frère.

Au demeurant, la recherche de solutions pour une sortie de crise effective en Libye, dans le cadre du mandat confié par l'Union africaine au Congo, qui en assure la présidence, progresse assurément dans le bon sens. La tenue, le 9 septembre dernier à Brazzaville, de la quatrième réunion du Comité de haut niveau de

l'Union africaine sur la Libye, a permis des avancées fort encourageantes. Tous les acteurs majeurs de la crise libyenne, ainsi que les membres des comités de dialogue mis en place par les Libyens eux-mêmes, ont fait le déplacement à Brazzaville, pendant ou juste après le sommet. Un communiqué final et une feuille de route ont été adoptés à l'issue des travaux. Le comité unifié de dialogue inter-libyen a démarré ses discussions, qui porteront essentiellement sur la modification de l'Accord politique de Skhirat, du 17 décembre 2015, et sur la conférence inter-libyenne à Addis-Abeba en décembre prochain. Du haut de cette tribune, je voudrais renouveler la détermination de mon pays à toujours œuvrer en faveur de la paix en Libye. C'est pourquoi j'exhorte la communauté internationale à appuyer les efforts du Congo en faveur de ces initiatives propices à un dénouement heureux de ces différentes crises.

À n'en point douter, la pauvreté constituera toujours un défi planétaire durable tant que ne sera brisé le cycle de la dépendance et des contingences dramatiques, imposées par l'évolution préoccupante des écosystèmes naturels. En cela, le caractère globalisant et interdépendant de la réponse demeure incontournable. Par-delà nos différences, doivent se retrouver les capacités régulatrices des grandes puissances, en articulation avec la recherche des paradigmes adaptés et des solidarités plus efficaces pour faire avancer les économies en marche vers le développement. L'équilibre du monde est à ce prix.

C'est dans ce contexte particulier que l'Afrique est touchée par le drame de l'émigration au large de la Méditerranée. De même, les déplacements forcés des populations vers des espaces plus hospitaliers, du fait des changements climatiques, donnent la mesure de la détresse des hommes, des femmes et des enfants qui en sont victimes. Nous sommes donc tous interpellés. Il nous faut agir en profondeur, de manière solidaire et dans la compréhension mutuelle, pour contenir ces exodes vers l'incertitude et préserver la vie de milliers d'Africains.

Véritable enjeu mondial, le climat a fait l'objet d'échanges prometteurs sur l'avenir lors de la Conférence de Paris en 2015. Dans l'urgence, les engagements pris doivent être tenus. Comme un retour sur la conscience collective de l'humanité, c'est ici le lieu d'exprimer toute notre compassion et notre solidarité à l'endroit des populations victimes des conséquences néfastes des changements climatiques. Je pense particulièrement aux effets dévastateurs de l'ouragan Irma en Amérique du

Nord, des inondations et des glissements de terrain en Asie et dans certains pays d'Afrique, plus précisément au Sierra Leone. Convenons une fois de plus que la protection de l'environnement est une obligation commune et incontournable.

En écho à ce postulat, mon pays a initié le Fonds bleu pour le bassin du Congo, en marge de la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le mémorandum d'entente, signé en mars dernier à Oyo, au Congo, marque la première étape de sa création. Cet instrument financier vise à assurer une meilleure qualité de vie à nos peuples et à protéger les forêts du bassin du Congo, deuxième poumon vert d'un seul tenant du monde après l'Amazonie. J'invite la communauté internationale à accompagner le Congo dans cette initiative engagée pour préserver toute notre planète du réchauffement climatique.

La vie décente pour tous, c'est aussi permettre à nos populations de bénéficier d'un état de santé de qualité. La prolifération des médicaments contrefaits et sous-standard constitue de plus en plus une menace sérieuse et tentaculaire pour le monde, particulièrement pour les pays en développement. L'expansion de ce fléau rappelle les contours d'un trafic judicieusement organisé pour soutenir le financement du terrorisme. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, 800 000 décès par an sont dus aux faux médicaments. Environ 10 % des médicaments en circulation dans le monde seraient contrefaits. En Afrique et dans les pays du Sud en général, ce chiffre atteindrait 40 %, voire 60 % dans certaines régions.

En plus des efforts consentis par l'Organisation mondiale de la Santé, il convient d'entreprendre des actions d'envergure au niveau de l'Assemblée générale en vue de définir une stratégie globale de lutte contre ce péril. Le plaidoyer en cette matière porte sur la mobilisation constante de tous les pays, notamment à travers une attention soutenue et des allocations financières substantielles. Pour notre part, mon pays s'est engagé dans ce combat en collaboration avec la Fondation Brazzaville pour la paix et la préservation de l'environnement.

La République du Congo traverse une étape marquée par un contexte socioéconomique préoccupant dû à la chute drastique des cours pétroliers. Des ajustements budgétaires sont désormais envisagés avec l'appui des institutions financières internationales. En dépit de cette conjoncture morose, le Congo poursuit sa



marche résolue vers la consolidation de la démocratie. Plus que jamais, les vertus du dialogue constructif sont mises à contribution. L'armature institutionnelle a été mise en place à l'issue des élections présidentielle, législative, locale et sénatoriale. Les forces vives de la nation exercent leurs prérogatives en toute liberté.

Transformer le monde en havre de paix et de prospérité est possible. Nous en avons les preuves au fil des jours qui passent. Il nous revient de le réaliser sans jamais laisser personne au bord de la route.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Congo de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M<sup>me</sup> Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République du Chili.

*M<sup>me</sup> Michelle Bachelet Jeria, Présidente du Chili, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M<sup>me</sup> Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**La Présidente Bachelet Jeria** (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord transmettre mes salutations fraternelles au peuple mexicain et en particulier aux parents et amis des victimes du terrible tremblement de terre qui a frappé ce pays frère hier. Je tiens aussi à saluer les familles des victimes et tous ceux qui ont été touchés par les ouragans survenus dans la région ces dernières semaines et ces derniers jours, qui ont causé des dégâts et des pertes énormes, pour certains irréparables.

Ces catastrophes récentes, provoquées par des ouragans plus fréquents et plus violents que d'habitude, lesquels sont dus en grande partie au réchauffement des océans, nous rappellent que nous sommes à un moment charnière de l'histoire de l'humanité, qui aura des répercussions sur notre vie et sur celle de nos petits-enfants et arrière-petits-enfants. Même si les défis

auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui sont différents de ceux qui ont conduit à la création de cette Organisation il y a 72 ans, ils sont tout aussi pertinents et déterminants que ceux qu'a connus la génération d'après-guerre.

D'une part, la notion de développement qui prévalait jusqu'à présent a été remise en cause par la réalité implacable des changements climatiques. Nous pouvons soit fermer les yeux et nier une réalité dont les effets dévastateurs deviendront plus fréquents et plus intenses soit prendre nos responsabilités. Cela implique qu'en plus de réduire les émissions de dioxyde de carbone, nous ayons l'audace de transformer nos modèles de production et de repenser le type de croissance que nous voulons privilégier.

D'autre part, à un moment où la démocratie est plus que jamais une réalité dans de nombreux pays, nous constatons que les citoyens perdent patience face à des institutions dont la légitimité est remise en question par la corruption, les inégalités et leur inefficacité à répondre aux demandes les plus urgentes des populations.

Enfin, dans un paysage international marqué par l'incertitude, une autre définition s'impose : soit nous laissons chaque État s'imposer et tirer le meilleur parti de sa position, soit nous œuvrons activement en faveur de la stabilité et de la paix collectives en renforçant les instruments multilatéraux et la coopération. Aujourd'hui, nous sommes réunis dans cette salle où tant de gens ont défendu l'importance d'une action pacifique et collective, et cela nous oblige à évaluer les risques auxquels nous sommes confrontés et à nous engager à agir individuellement et collectivement, en étant pleinement conscients de la gravité des conséquences de l'inaction.

Aujourd'hui, je porte la parole du Chili, un pays qui a tiré les enseignements de son histoire et qui a connu la douleur, mais aussi l'espoir. Mon pays, en dépit de son emplacement géographique à l'extrême sud du continent américain, n'est pas éloigné du monde. Au contraire, il est pleinement intégré dans le monde. Nous savons par conséquent que nombre des grands défis locaux sont et continueront d'être des défis mondiaux, et que pour chaque défi mondial il faut aussi trouver une solution locale. Face à ces défis, il n'y a pas de place pour le fatalisme. Aujourd'hui, j'apporte un message d'optimisme réaliste. Il est possible de revenir sur les décisions passées, de surmonter l'inertie et de changer de cap. Cela est possible pour les petits comme pour les

grands pays, pour les pays situés au centre comme pour ceux qui sont à la périphérie.

La grande force du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable réside précisément dans le fait qu'ils ne proposent pas seulement une nouvelle approche pour améliorer les conditions de vie des populations mais aussi parce que nous le faisons tous ensemble, en tirant parti des atouts de chacun d'entre nous. C'est ainsi que notre engagement à agir au niveau national s'est renforcé au contact d'autres acteurs. Face à la décision de nous joindre ou non à la lutte contre les changements climatiques, nous n'avons pas hésité, tout simplement parce qu'il n'y a pas de place pour le négationnisme ou les attitudes égoïstes.

Conformément à l'Objectif de développement durable no 14 relatif aux océans et à l'Accord de Paris, mon pays a élaboré un plan d'action national contre les changements climatiques. Parmi les mesures déjà en vigueur, je peux citer l'impôt vert sur les émissions de dioxyde de carbone provenant des sources fixes et la transformation du secteur de l'énergie. La part des énergies renouvelables non conventionnelles dans notre bouquet énergétique est passée de 6,3 % au début de notre mandat à 17 % aujourd'hui et notre objectif est d'atteindre les 90 % d'ici à 2050. Nous pouvons y arriver car nous avons déjà enclenché notre processus de transition énergétique.

En outre, nous avons participé activement à l'initiative « notre océan ». Nous sommes en train de créer de nouveaux parcs marins et de nouvelles aires marines protégées. À l'heure actuelle, près de la moitié de notre zone économique exclusive est protégée et nous avons désormais une superficie maritime protégée de 1 329 000 kilomètres carrés, une réalisation sans précédent.

Même si nous avons fait des progrès considérables dans ce domaine, nous sommes conscients que nous devons nous attaquer à une autre menace qui pèse sur les écosystèmes marins : les plastiques. Chaque année, 8 millions de tonnes de plastique sont jetées dans l'océan et y restent pendant des centaines d'années, avec des conséquences extrêmement graves. Pour résoudre ce problème, nous participons à l'initiative « Océans propres » du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Entre-temps, au niveau local, nous allons présenter d'ici 12 mois un projet de loi qui interdira l'utilisation des sacs en plastique dans les villes côtières. Cette loi permettra aux citoyens de

contribuer à la protection des océans. Nous serons ainsi le premier pays des Amériques à appliquer ce genre de loi et nous appelons les autres pays à prendre eux aussi leurs responsabilités.

Par ailleurs, nous avons récemment célébré le trentième anniversaire du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, qui a permis de réparer la couche d'ozone. À l'occasion de ce trentième anniversaire, je voudrais annoncer que mon pays vient de déposer l'instrument portant ratification de l'amendement de Kigali au Protocole de Montréal, qui vise à prévenir les changements climatiques grâce à une réduction du réchauffement de 0,5°C. Le Chili est l'un des premiers pays à ratifier ce nouvel accord. Mais ce n'est pas tout. Grâce à la création d'un réseau de parcs en Patagonie, nous avons désormais 4,5 millions d'hectares d'espaces verts supplémentaires, riches en biodiversité, qui sont sous la protection de l'État, mais destinés à l'usage du public.

Cela prouve qu'il est possible d'avancer quand la volonté est au rendez-vous et que le secteur public et le secteur privé unissent leurs forces. En effet, le développement durable n'est pas un rêve impossible à financer. Au contraire, c'est le meilleur moyen permettant à l'activité économique de se projeter dans le temps.

Cependant, comme je l'ai dit au début de mon allocution, ce n'est pas notre seul problème. Des défis pressants se posent aussi à nous en matière de démocratie et d'inclusion. L'expérience internationale nous a permis de prendre conscience de la nécessité urgente de nous employer à améliorer nos institutions démocratiques, ainsi que la transparence et l'intégrité, tant sur le plan politique que dans les affaires, en mettant un terme à la corruption.

*Le Président assume la présidence.*

À cet égard, nous avons procédé à une profonde modification du système électoral hérité de la dictature, en le rendant plus proportionnel et plus ouvert et en garantissant un quota minimum de 40 % pour les candidates. En parallèle, nous avons apporté des changements aux règles qui régissent le financement des campagnes électorales et des partis politiques, pour que ce ne soit pas l'argent qui détermine le résultat des élections. De plus, nous sommes en train d'élaborer de manière participative une nouvelle Constitution, plus moderne et plus démocratique.

Cependant, nous savons que renforcer notre démocratie ne suffira pas, si nous ne répondons pas aussi aux aspirations à plus de libertés et de droits individuels. C'est pour cette raison que nous avons fait des progrès décisifs en vue du renforcement de ces libertés et des droits liés à la sexualité et à la procréation. Bien entendu, ce mouvement vers une plus grande liberté individuelle doit s'accompagner de politiques sociales qui promeuvent l'équité et la solidarité et qui renforcent les capacités des populations. C'est pour cette raison que l'éducation est au cœur de notre réforme.

En moins de quatre ans, nous avons procédé à des changements importants pour faire en sorte, d'une part, que les gens aient l'éducation dont ils ont besoin et qu'ils méritent, indépendamment de leur situation socioéconomique; et, d'autre part, que le Chili dispose de professionnels et de techniciens dans les domaines les plus importants pour son développement. Ainsi, nous avons fait une réforme qui va de l'éducation préscolaire à l'enseignement supérieur, et qui place l'éducation publique au centre de ce mouvement. Nous sommes en train de garantir progressivement l'accès à un enseignement gratuit, en commençant par les familles à faible revenu. L'année prochaine, 60 % des étudiants pourront faire leurs études gratuitement dans l'enseignement supérieur. Notre objectif à terme est de parvenir à la gratuité universelle.

C'est notre façon de revendiquer l'idée qu'il ne saurait y avoir de progrès individuel sans progrès collectif et qu'il ne saurait y avoir de bien-être durable si quelques groupes privilégiés perdent tout contact avec les plus démunis. C'est notre manière à nous de rendre réel le fait que le bien-être doit être fondé sur le lien commun et les valeurs universelles qui nous unissent afin de devenir réalité.

Enfin, s'agissant de la troisième définition, nous sommes appelés à trancher, je veux dire sans l'ombre d'un doute que le Chili maintient une définition stratégique inaltérable en faveur de la paix, de la démocratie, des droits de l'homme et des migrants, et du libre-échange. C'est pourquoi je ne peux pas ne pas parler de la situation que traverse un pays frère, le Venezuela. Le Chili, de concert avec 11 pays de la région, a lancé un appel à l'ouverture d'un dialogue crédible entre le Gouvernement et l'opposition, et nous sommes disposés à jouer le rôle que les Vénézuéliens estiment approprié, afin de trouver une issue politique fructueuse de manière pacifique et démocratique.

Dans le même ordre d'idées, nous ne sommes pas non plus les seuls à nous dire préoccupés par les menaces à la paix dans différentes régions de la planète, comme au Moyen-Orient et dans certaines parties de l'Afrique et de l'Europe de l'Est, et en particulier par l'insistance avec laquelle d'aucuns parlent de recourir à l'arme nucléaire, ce qui met durement à l'épreuve la coexistence pacifique. À cet égard, comme nous l'avons dit publiquement, nous espérons que la République populaire démocratique de Corée mettra fin à ses essais nucléaires et qu'elle se conformera aux résolutions du Conseil de sécurité et des Nations Unies, contribuant ainsi à garantir la stabilité durable dans le nord-est de l'Asie, et favorisant un règlement de la crise par la voie pacifique, diplomatique et politique.

À cet égard, nous avons joué un rôle actif dans les négociations concernant le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, que nous avons signé aujourd'hui, tôt ce matin. Il s'agit d'un acte historique qui établit une norme qui servira de base aux négociations futures qui permettront de parvenir à leur élimination totale, de manière vérifiable et irréversible.

En outre, il me paraît opportun de dire combien nous sommes heureux et fiers de participer depuis 13 ans, et avec plus de 12 000 hommes et femmes, aux contingents militaires et aux unités de police de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti. Nous nous sommes réengagés à continuer de participer avec des unités de police spécialisées à la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti, et de coopérer avec elle. De même que dans le cadre de notre politique de coopération au service du développement, Haïti bénéficie en priorité, au même titre que nos partenaires des Caraïbes et de l'Amérique centrale, de nos programmes de renforcement des institutions chargées de la sécurité, de l'entrepreneuriat et de la formation professionnelle.

Dans le même sens, je voudrais souligner la participation d'observateurs chiliens au processus de paix en Colombie, où la première mission politique spéciale a pris fin et la seconde prend la relève. Le Chili a participé à la première phase des négociations avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie, et nous participons aujourd'hui comme garants aux pourparlers entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale.

Nous croyons non seulement dans le règlement pacifique des conflits et des différends, mais aussi dans les énormes possibilités qu'offre le commerce.

Nous avons œuvré intensément avec nos partenaires bilatéraux et avec l'Alliance du Pacifique pour créer ce que nous appelons convergence dans la diversité. Les pays de l'Amérique latine doivent se rallier autour de ce qui les unit et non pas s'appesantir sur leurs différences. C'est dire que sur chaque question pertinente pour la coexistence internationale, nous avons affirmé et continuons d'affirmer notre attachement au multilatéralisme et à l'existence de règles qui garantissent un traitement juste pour tous les pays.

Mon pays, comme tous les pays à revenu intermédiaire, est confronté à d'importants défis à court et à moyen termes. C'est pourquoi nous apprécions à sa juste valeur la vision multidimensionnelle du développement énoncée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les 17 objectifs de développement durable, qui reconnaît l'hétérogénéité entre les pays et les écarts en matière de développement, qui sont occultées quand l'unique mesure du développement est le revenu par habitant.

Toutefois, il semble que nous sommes face à une contradiction. Les pays à revenu intermédiaire, y compris de nombreux petits États insulaires en développement des Caraïbes, sont reclassés par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques uniquement parce qu'ils ont dépassé le seuil en matière de revenu par habitant. Qu'en est-il alors du critère multidimensionnel du Programme 2030?

Face à cette situation, le Chili, conjointement avec d'autres pays de la région, a élevé la voix et demandé que l'on ouvre un dialogue sérieux sur l'intégration de critères multidimensionnels pour définir le développement. Parallèlement, avec la Jamaïque, nous sommes en train de lancer une nouvelle initiative, les « Résilient 20 », qui vise à nouer un partenariat en faveur de la promotion de la résilience des pays vulnérables aux catastrophes naturelles, et qui est axée sur les pays à revenu intermédiaire, mais pas uniquement.

Face aux défis posés par la gouvernance de la communauté internationale, je réaffirme la valeur de l'Assemblée et de l'Organisation. C'est pourquoi nous soutenons les transformations impulsées par le Secrétaire général, M. António Guterres, aux fins d'une meilleure gestion du Secrétariat, qui permettront d'accélérer la prise de décisions dans des secteurs clefs, aussi bien politiques qu'administratifs, l'objectif étant de promouvoir la confiance entre les États Membres et l'Organisation. De même que nous avons soutenu les

réajustements apportés au processus de sélection et de nomination du Secrétaire général pour le rendre plus transparent et plus ouvert à tous les États Membres. La réforme largement espérée du Conseil de sécurité pour le rendre plus démocratique, plus représentatif et plus adapté aux réalités du monde d'aujourd'hui, est toujours en suspens.

*Le Président assume la présidence.*

Le monde est perçu différemment depuis le Sud. Quand existent encore de vastes segments de la population dans nos pays sans accès aux services publics les plus fondamentaux, quand la faim, la ségrégation, le travail précaire et de profondes inégalités sont encore là, alors la seule conclusion qu'on peut tirer est qu'il nous reste encore du chemin à parcourir avant que la solidarité l'emporte sur l'égoïsme et l'indifférence. Il est vrai que certains des défis auxquels nous sommes confrontés ne sont pas exclusifs aux pays émergents. Les démocraties avancées y sont aussi confrontées. Mais dans les pays du Sud, les exigences continuent d'être des plus élémentaires. Le Chili a enregistré des avancées d'une grande pertinence. Dans maints domaines, nous avons atteint des normes qui sont proches de celles des pays développés, et nous en sommes fiers.

Toutefois, il se trouve encore des pays en Amérique latine, en Afrique et en Asie qui sont encore confrontés à des histoires de frustration et de douleur. Nous partageons avec eux une histoire d'efforts et d'espoir, qui nous relie au présent et à l'avenir. Parce que nous avons connu le dénuement, nous savons ce que veut dire lutter pour sortir du sous-développement, et ce que veut dire avoir peur d'y retomber. Nous savons aussi ce que c'est que d'être un pays à revenu intermédiaire avec une économie solide et saine, et de connaître encore des écarts en matière d'égalité et d'opportunités entre ses habitants.

Nous savons donc d'expérience qu'il importe de procéder à des changements, mais aussi que cela doit se faire par le biais de la solidarité, que nous revendiquons pour les individus comme pour les peuples. Partager, coopérer et collaborer est la première chose à faire par les sociétés pour prendre soin d'elles-mêmes, pour entrevoir le présent et l'avenir avec plus de certitude. Aujourd'hui, les besoins du monde sont différents, et il est sûr qu'ils sont pressants et requièrent un effort historique de coopération de la part de tous et de chacun de nous au niveau de tous les pays, ainsi que d'une action coordonnée entre les pays, guidée par un ordre du



jour clair qui nous inspire tous et auquel nous pourrions tous contribuer.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République du Chili de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

*M<sup>me</sup> Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Raimonds Vējonis, Président de la République de Lettonie**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Lettonie.

*M. Raimonds Vējonis, Président de la République de Lettonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Raimonds Vējonis, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Vējonis** (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais exprimer ma solidarité avec le peuple mexicain à la suite du tremblement de terre dévastateur qui a frappé son pays.

Je voudrais aussi avant toute chose vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa présente session. Je suis sûr que notre région sera fière de vous.

L'ONU est et restera l'enceinte centrale pour le multilatéralisme et pour un ordre mondial basé sur des règles. C'est ici que tous les pays se réunissent pour s'acquitter de la responsabilité qui est la leur de maintenir la paix et la sécurité, de promouvoir les droits de l'homme et le développement durable et de coopérer aux fins d'un avenir meilleur. Parce qu'elle est la seule organisation véritablement mondiale, l'ONU doit être capable de répondre efficacement aux graves problèmes mondiaux auxquels nous sommes confrontés : les conflits régionaux et les crises humanitaires, la menace du terrorisme, l'insécurité liée aux migrations, les changements climatiques et la pauvreté. L'être humain, qui a besoin de paix et d'une vie décente, est au centre de tous ces défis. Nous devons pouvoir répondre à ces besoins, individuellement en tant que pays mais aussi en tant que Nations Unies.

Ce n'est un secret pour personne que l'Organisation est devenue trop complexe et trop bureaucratique pour pouvoir répondre rapidement aux défis actuels. Certains vont même jusqu'à remettre en question sa crédibilité et sa pertinence. La Lettonie veut elle aussi une ONU plus efficace, plus transparente et plus souple, à même d'avoir un effet réel et positif sur la vie des populations sur le terrain. Bien que les accords mondiaux les plus récents aient montré qu'un multilatéralisme efficace est possible, nous devons rapprocher les valeurs et les objectifs de l'Organisation des Nations Unies de la population. L'ONU doit préserver et, dans certains cas, retrouver la confiance des citoyens et des États Membres dans sa capacité de prévenir les crises et d'y répondre et de promouvoir un ordre mondial fondé sur des règles.

Le nouveau Secrétaire général, M. António Guterres, a été nommé sur un programme de changement. La Lettonie se félicite de sa nomination et appuie pleinement sa vision d'une Organisation des Nations Unies plus efficace. Les mesures prises par le Secrétaire général et ses idées concernant les changements qualitatifs et les réformes à mettre en place à l'ONU sont des signes très encourageants. Réformer n'est jamais facile, mais avec de la patience, des objectifs clairs et la coopération du système des Nations Unies et des États Membres, il est possible d'y parvenir. Nous appuyons pleinement le Secrétaire général dans ses efforts.

Tous les habitants de la planète ont besoin de paix. Un environnement stable et sûr est essentiel pour permettre à tout un chacun de s'épanouir pleinement. Dans de trop nombreux endroits, les conflits semblent interminables. Les principes fondamentaux du droit international sont violés, les frontières sont modifiées par la force et des vies humaines en pâtissent. Trop souvent, l'ONU a été incapable de prévenir les conflits, de stopper les atrocités ou de construire la paix. Trop souvent, les ressources sont utilisées pour gérer les crises ou y réagir, au lieu de les éviter.

Le Conseil de sécurité a une responsabilité particulière pour ce qui est de garantir la paix. Ses membres, en particulier les membres disposant du droit de veto, doivent mettre de côté leurs intérêts nationaux pour s'attaquer réellement aux défis mondiaux. Le public voit les échecs du Conseil de sécurité comme des échecs de l'Organisation. Nous ne pouvons pas nous attendre à ce qu'il fasse confiance à l'Organisation des Nations Unies si le Conseil de sécurité ne tient pas ses promesses. La Lettonie réitère elle aussi son appel à la réforme du Conseil de sécurité, qui n'a que trop tardé.

Dès le premier jour de son entrée en fonction, le Secrétaire général a lancé un appel fort en faveur de la paix et de la prévention des conflits. Nous l'appuyons pleinement dans cette entreprise. La prévention des conflits doit être au cœur des actions de l'Organisation des Nations Unies afin d'éviter que des situations préoccupantes ne deviennent incontrôlables. Sauver des vies et défendre la dignité humaine doivent être notre priorité commune.

Les instruments de prévention sont disponibles depuis longtemps, notamment dans la Charte des Nations Unies, mais nous devons aller au-delà des simples engagements à préserver un ordre mondial fondé sur des règles pour adopter des mesures visant à rétablir l'ordre là où il a été rompu. La Lettonie continuera de promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'homme et la primauté du droit en tant que facteurs clés pour la stabilité mondiale.

La sécurité est un vrai problème mondial aujourd'hui. La Lettonie est notamment profondément préoccupée par la prolifération des armes de destruction massive et par la menace de l'emploi d'armes nucléaires. Les agissements de la Corée du Nord ont aggravé l'insécurité mondiale. La Lettonie condamne fermement tous les essais nucléaires et les tirs de missiles balistiques effectués par la Corée du Nord, ainsi que son discours constamment provocateur. Nous appelons la Corée du Nord à renouer un dialogue crédible et sérieux avec la communauté internationale et à s'abstenir de toute nouvelle action susceptible d'accroître les tensions régionales. Trouver une solution pacifique et diplomatique à cette situation est une priorité. Entre-temps, tous les États doivent appliquer intégralement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

L'utilisation d'armes chimiques en Syrie, au mépris flagrant des obligations qu'a ce pays en tant que partie à la Convention sur les armes chimiques, est un crime déplorable qui doit faire l'objet d'une enquête approfondie. Les auteurs de ces actes doivent en répondre. La Lettonie a toujours plaidé pour l'application du principe de responsabilité concernant ces attaques, une responsabilité qui est étroitement liée à la crédibilité de l'ensemble du système international. C'est la raison pour laquelle la Lettonie a appuyé la création du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables. Nous continuerons

d'appuyer le peuple syrien et le processus politique dirigé par l'ONU en faveur d'un règlement politique de ce conflit sanglant, qui n'a que trop duré.

Le terrorisme mondial représente une des menaces les plus graves à la paix et la sécurité internationales. Les efforts déterminés de la Coalition mondiale contre Daech ont affaibli les capacités de Daech sur tous les fronts. La Lettonie salue les victoires importantes qui ont été remportées en Iraq, notamment la libération de Mossoul. Toutefois, notre combat est loin d'être terminé, et nous devons réfléchir à de nouvelles stratégies et sécuriser de nouvelles zones, car la menace du terrorisme devient plus asymétrique et se répand sur l'ensemble de la planète. Outre les efforts militaires, nous devons continuer de briser le flux de combattants terroristes étrangers, démanteler les réseaux de financement et contrer la propagande en ligne et hors ligne qui entraîne les jeunes sur la voie de la radicalisation.

Nous constatons avec satisfaction que le Protocole de Riga sur les combattants terroristes étrangers – le Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme – est entré en vigueur en juillet. Nous encourageons davantage d'États à adhérer à cet instrument afin de faire face à la menace en question, qui touche les pays d'origine et de destination.

Un appui international sera nécessaire pour aider à stabiliser les zones libérées en Syrie et en Iraq afin de permettre aux réfugiés et aux déplacés de rentrer chez eux et de commencer à reconstruire leurs vies. La Lettonie assure une formation aux forces de sécurité iraqiennes et appuie financièrement les efforts de stabilisation.

Il est essentiel de régler les conflits existants si on veut en empêcher de nouveaux. Nous devons défendre avec vigueur l'ordre sécuritaire européen fondé sur des règles. L'intégrité territoriale des États indépendants doit être respectée de tous, y compris la Fédération de Russie. L'agression non provoquée de la Russie contre ses voisins constitue une violation grave des règles de sécurité internationale. Les violations du droit international doivent être sanctionnées quel que soit l'agresseur qui initie ou poursuit de tels conflits.

Le règlement pacifique du conflit en Ukraine et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays sont une priorité pour la Lettonie. L'agression continue de la Russie dans l'est de l'Ukraine et l'annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol

ne sauraient devenir des pratiques familières. Nous appuyons les efforts diplomatiques visant à régler la crise selon le format Normandie et dans le cadre du Groupe de contact trilatéral afin que les accords de Minsk soient pleinement appliqués par toutes les parties concernées. Les observateurs internationaux doivent être autorisés à se rendre en Crimée, et les violations des droits fondamentaux des résidents de la Crimée, notamment les Tatars de Crimée, doivent cesser.

L'ONU, aux côtés des acteurs régionaux pertinents, doit rester impliquée et s'employer à faciliter le règlement des conflits prolongés dans le Haut-Karabakh, en Transnistrie, en Abkhazie et en Ossétie du Sud.

L'année dernière (voir A/71/PV.12), j'ai souligné que le renforcement du lien entre développement et sécurité devait devenir notre mission. Notre priorité doit être de réaliser la paix et une vie décente pour tous, y compris les plus vulnérables d'entre nous. Nous devons lutter contre les problèmes de fond qui nous empêchent de réaliser le développement durable. Si les conflits, les difficultés et la pauvreté perdurent, les migrations et le flux de réfugiés ne feront qu'augmenter. Les vastes répercussions des changements climatiques sur la sécurité mondiale ne peuvent tout simplement pas être ignorées. Nous devons continuer de lutter conjointement contre les changements climatiques afin que les générations futures puissent vivre durablement sur cette planète. La Lettonie est pleinement attachée à la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Il est temps de mettre en place les mécanismes de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ce, à tous les niveaux – national, régional et mondial – dans le cadre d'un partenariat véritable avec toutes les parties prenantes. Nous accueillons avec satisfaction l'examen en cours du système des Nations Unies pour le développement en vue de réaliser les objectifs ambitieux du Programme 2030. L'année prochaine, la Lettonie présentera un examen national volontaire de la mise en œuvre du Programme 2030 au Forum politique de haut niveau pour le développement durable. Notre objectif national est de faire passer la population en premier, car cela nous permettra de réaliser des acquis durables sur le plan du développement. La Lettonie est prête à partager son expérience de la mise en œuvre du Programme 2030 dans le cadre de la coopération pour le développement.

Pour réaliser la paix et le développement, nos sociétés ont besoin d'espace et d'institutions qui

permettent de tenir un débat public libre, ouvert et éclairé pour partir en quête de vérité, partager les connaissances et exposer les mensonges. Cette conviction est également au cœur de notre approche en matière de lutte contre la propagande et la désinformation ciblées et malveillantes diffusées par des acteurs étatiques et non étatiques. Notre réaction à ce défi consiste à réaffirmer les principes fondamentaux de la liberté d'expression et de la presse et de l'indépendance des médias. Que ce soit au niveau national ou international, nous sommes déterminés à appuyer le développement de médias et d'un journalisme indépendants, professionnels, transparents et objectifs, et à renforcer la résilience de nos sociétés en investissant dans le renforcement de la capacité à réfléchir de manière critique, ainsi que dans les médias et la maîtrise de l'information.

Enfin, je réitère que la Lettonie reste un fervent partisan du système multilatéral et croit en une ONU efficace, guidée par les valeurs à l'origine de sa création. Il est temps que l'ONU s'adapte à l'évolution de l'environnement mondial, se concentre sur des priorités et obtienne des résultats. Le Secrétaire général ne peut s'acquitter seul de cette tâche. Nous devons tous travailler de concert pour que l'Organisation fonctionne plus efficacement et soit à la hauteur de sa tâche.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Lettonie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Raimonds Vējonis, Président de la République de Lettonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Jacob Zuma, Président de la République sud-africaine**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président de la République sud-africaine.

*M. Jacob Zuma, Président de la République sud-africaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jacob Zuma, Président de la République sud-africaine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Zuma** (*parle en anglais*) : Je saisis cette occasion pour exprimer la solidarité de l'Afrique du Sud avec les Gouvernements fraternels et les peuples des Caraïbes après le passage d'ouragans dévastateurs qui ont fait des morts et des blessés, et ont causé des dommages importants aux infrastructures et aux biens. Nos pensées accompagnent également le Gouvernement et le peuple mexicains après le séisme qui a frappé la ville de Mexico hier.

Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Je vous assure du plein appui de l'Afrique du Sud à la mise en œuvre de vos priorités et de vos responsabilités durant votre mandat. Nous félicitons également M. Peter Thomson, des Fidji, pour le brio avec lequel il a dirigé les travaux de la soixante et onzième session de l'Assemblée. Je félicite chaleureusement M. António Guterres de sa nomination au poste de Secrétaire général. Nous félicitons également M. Ban Ki-moon du succès de son mandat.

Nous avons choisi un thème approprié pour le présent débat, au regard des défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui : « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». Ce thème couvre les trois piliers de l'action de l'ONU, à savoir paix et sécurité, affaires humanitaires et droits de l'homme, et développement socioéconomique et développement durable.

L'adoption des objectifs de développement durable (ODD) il y a deux ans, dans le but d'achever la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, a marqué un tournant important et un moment historique dans la vie de l'ONU. Nous nous sommes tous engagés à relever les défis de la pauvreté, du sous-développement et des inégalités. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour promouvoir un ordre socioéconomique mondial plus juste et plus équitable, de sorte que nous puissions réaliser les ODD.

La structure actuelle de l'économie mondiale continue d'approfondir le fossé entre le monde du Nord et le monde du Sud. Tandis qu'une poignée de personnes profitent des avantages de la mondialisation, la majorité des habitants de la planète vivent toujours dans l'extrême misère et subissent les affres de la faim, sans aucun espoir de pouvoir jamais améliorer leurs conditions de vie. Même parmi les pays développés, l'écart entre les riches et les pauvres reste large et suscite de graves préoccupations. Les dirigeants du monde doivent faire preuve de volonté politique et de la détermination

à remédier aux difficultés et obstacles que génère cette structure inchangée de l'économie mondiale si nous voulons concrétiser les objectifs et ambitions du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Ces rapports de force économiques, iniques et injustes, sont particulièrement manifestes en Afrique. Par exemple, notre continent est riche de ressources minérales, mais il compte toujours le plus grand nombre de pays les moins avancés. De nombreux pays développés continuent d'alimenter leur développement grâce aux ressources du continent africain.

Le continent africain continue également de perdre une part importante de ses ressources du fait des flux financiers illicites. L'Afrique perd des milliards de dollars qui pourraient lui servir à développer le continent et à assurer l'éducation, les soins de santé et le logement des populations africaines et à répondre à d'autres de leurs besoins fondamentaux.

Le blanchiment d'argent, l'évasion et la fraude fiscales, la corruption et les prix de transfert pratiqués par les sociétés multinationales comptent parmi les principaux obstacles à la croissance et la stabilité économiques. Ils sont préjudiciables à l'intégrité du système financier mondial, à une collecte efficace de l'impôt et à une répartition équitable des ressources. Nous en appelons à la coopération et à l'engagement de tous les États Membres de l'ONU et de la communauté internationale tout entière pour s'attaquer à ce phénomène. Les pays développés en particulier ont l'obligation morale et historique de contribuer à l'instauration d'un environnement économique mondial équitable et d'éradiquer le fléau des flux financiers illicites en provenance du continent.

L'ONU doit également jouer un rôle central pour régler ce problème. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'adoption, par l'Assemblée générale, de la résolution 71/213, intitulée « Promotion de la coopération internationale en matière de lutte contre les flux financiers illicites pour favoriser le développement durable ». C'est un premier pas sur la voie d'une architecture mondiale conçue pour lutter contre le fléau des flux financiers illicites et leurs répercussions.

La question de la paix et la sécurité mondiales continue d'être l'un des piliers de l'ordre du jour des Nations Unies. L'Afrique du Sud réaffirme son attachement à la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales, en particulier l'Union africaine, pour les questions



qui relèvent du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous nous félicitons de l'appui continu apporté aux efforts déployés par l'Union africaine pour régler les conflits sur le continent africain en encourageant la recherche de solutions africaines aux problèmes et défis africains. En tant qu'Africains, nous mettons tout en œuvre pour atteindre notre objectif de faire taire les armes d'ici 2020, comme prévu dans l'Agenda 2063, la feuille de route du continent pour une Afrique pacifique, prospère et démocratique. À cet égard, nous continuons de faire des progrès notables dans le règlement des problèmes liés à la paix et à la sécurité sur notre continent.

Nous espérons que, bientôt, le peuple frère libyen pourra vivre dans la paix et l'harmonie, dans un pays uni et démocratique. En 2011, l'Union africaine a appelé au dialogue pour régler la crise en Libye. Malheureusement, certains pays représentés ici ont opté pour les canons et les bombes, et, aujourd'hui, ces pays ne font que peu d'efforts pour promouvoir la stabilité en Libye. La priorité et la préoccupation principales sont désormais de déterminer comment faire face au flux de migrants qui arrivent en Europe en provenance de notre continent et du Moyen-Orient, ce qui n'est qu'un symptôme. La guerre en Libye a considérablement contribué à la déstabilisation de la région du Sahel, et ce, jusqu'en Afrique centrale, créant ainsi une zone de passage pour le trafic d'armes et les activités terroristes. En fait, si l'on nous avait écoutés lorsque nous avons prévenu que le fait de fournir des armes aux civils en Libye et d'armer les civils en Syrie conduirait à des pertes en vies humaines, à une grande instabilité et au chaos, le monde serait plus pacifique aujourd'hui.

L'Afrique du Sud continue d'appeler à une cessation immédiate de la violence, à une transition politique dirigée par les Syriens et à un règlement négocié qui reflète la volonté du peuple syrien. Dans les deux cas, en Libye comme en Syrie, nous avons fermement mis en garde contre toute tentative de régler les difficultés internes d'États souverains en imposant des solutions extérieures par des moyens militaires. Il est à espérer que des enseignements seront tirés de ces épisodes tragiques afin de rendre le monde plus pacifique.

Nous continuons d'appeler au calme sur la péninsule coréenne. Nous ne pouvons pas laisser la situation échapper à tout contrôle. En tant que pays ayant volontairement démantelé son programme d'armes nucléaires, l'Afrique du Sud est fermement

convaincue qu'il n'est pas de mains sûres pour les armes de destruction massive. La seule solution viable aux problèmes des armes nucléaires est leur élimination totale, telle qu'exprimée dans le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, récemment adopté par la Conférence des Nations Unies pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète. On ne peut plus accepter qu'une poignée de pays conservent leurs arsenaux et leurs stocks d'armes nucléaires comme faisant partie de leur doctrine stratégique de défense et de sécurité, alors qu'ils attendent des autres qu'ils restent à leur merci. Nous craignons qu'une éventuelle détonation accidentelle conduise à une catastrophe aux proportions épiques.

Nous lançons un appel à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies pour qu'ils signent et ratifient le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, afin de débarrasser le monde et l'humanité de ces armes meurtrières de destruction massive. Dans le même temps, nous réaffirmons le droit inaliénable des États à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, comme réaffirmé dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. L'Afrique du Sud est fière d'être aujourd'hui le plus grand producteur d'isotopes médicaux utilisés dans le traitement de patients atteints du cancer de par le monde. Nous continuerons à tirer parti des utilisations pacifiques de l'atome afin de relever les défis en matière de développement socioéconomique.

À l'heure actuelle, le Conseil de sécurité est paralysé et incapable de s'acquitter des responsabilités qui lui sont confiées par la Charte en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous continuerons d'appeler à la réforme de cet organe essentiel de l'ONU. Nous espérons que le Secrétaire général, en collaboration avec l'ensemble des États Membres, pourra fournir une impulsion vers la réalisation de cet idéal tant attendu, faute de quoi, l'ONU perdra irrémédiablement sa légitimité.

*M. Biang (Gabon), Vice-Président, assume la présidence.*

Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre sympathie et notre solidarité avec toutes les victimes des ouragans, moussons, inondations et sécheresses dévastateurs provoqués par les changements climatiques. Ces phénomènes sont la preuve que les changements climatiques sont bien réels et que si nous n'agissons pas maintenant, les générations futures souffriront de conséquences indicibles. L'Accord de

Paris sur les changements climatiques est un jalon dans l'histoire de la lutte contre les changements climatiques et toutes leurs conséquences. Nous devons résister à tous les efforts qui sont faits pour démanteler et saper l'Accord de Paris et nous employer à mobiliser les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour l'Afrique du Sud, la soixante-douzième session de l'Assemblée générale coïncide avec le centenaire de la naissance d'Oliver Reginald Tambo, qui a dirigé pendant trois décennies notre mouvement pour la libération, l'African National Congress, dans la lutte contre l'apartheid et le racisme en Afrique du Sud. O. R. Tambo a sillonné le continent africain et le monde pour mobiliser un appui international en faveur de la lutte contre la discrimination raciale et le régime oppressif de l'apartheid. Il croyait fermement dans le rôle du multilatéralisme et la place centrale de l'ONU. C'est pour cette raison qu'il a passé beaucoup de temps dans les salles et les couloirs de ce bâtiment de l'ONU afin d'amener les Membres à prendre des mesures fermes contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud. Alors que nous célébrons ce qui aurait été son centième anniversaire, nous saisissons cette occasion, en tant que pays, pour une fois encore remercier l'ONU et la communauté internationale de leur soutien et de leur solidarité avec notre lutte pour la libération.

Si O. R. Tambo était toujours en vie aujourd'hui, il aurait appelé l'Organisation à faire tout son possible pour soutenir le peuple palestinien dans sa lutte contre l'occupation ainsi que la lutte du peuple sahraoui. Le monde a préconisé une solution des deux États pour régler la situation en Palestine, et pourtant, nous sommes témoins de l'expansion des colonies de peuplement illégales dans le territoire palestinien occupé. Nous appelons l'Assemblée générale à faire montre de la même détermination que celle dont elle a fait preuve en appuyant la lutte du peuple sud-africain pour la libération afin de mettre fin aux pratiques d'apartheid qui visent le peuple palestinien.

Nous voudrions également rappeler à l'Assemblée générale que le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination continue d'être compromis, remis en question et dénié. L'ONU doit rester saisie de cette question dans l'intérêt du peuple du Sahara occidental et des aspirations africaines à l'intégration et à la coexistence pacifique.

Je voudrais également exprimer la déception de l'Afrique du Sud suite à la décision prise en juin par l'Administration des États-Unis d'inverser les progrès

réalisés au cours des deux dernières années en vue de la levée du blocus imposé à Cuba.

L'Afrique du Sud est prête à travailler en collaboration avec les Nations Unies pour promouvoir la paix, les droits de l'homme et le développement durable. Comme l'a dit notre héros de la libération, Oliver Reginald Tambo :

« Nous souhaitons vivre en paix avec nos voisins et les peuples du monde entier dans des conditions d'égalité, de respect mutuel et d'égalité des chances ».

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République sud-africaine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Jacob Zuma, Président de la République sud-africaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Hage Geingob, Président de la République de Namibie**

**Le Président par intérim** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Namibie.

*M. Hage Geingob, Président de la République de Namibie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hage Geingob, Président de la République de Namibie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Geingob** (*parle en anglais*) : Le Président a tenu ces propos profonds :

« L'Organisation des Nations Unies a été créée pour être au service des gens. Sa mission consiste à aider les gens dans leur quête de la paix et d'une vie décente, sur une planète préservée. »  
(A/72/PV.3, p. 6)

La Namibie félicite M. Lajčák pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Nous l'assurons de notre plein appui à la promotion d'une approche axée sur l'être humain dans le cadre des travaux de l'ONU. Nous voudrions également féliciter S. E. M. Peter Thomson pour sa

direction excellente des travaux de l'Assemblée générale durant son mandat.

Hier, le Secrétaire général a souligné son engagement en faveur de l'unité mondiale et du multilatéralisme en ces mots :

« Nous disons être la communauté internationale. Il nous faut donc agir comme une communauté internationale. Ce n'est qu'ensemble, en tant que nations unies, que nous pouvons tenir les promesses de la Charte et aider chacun à vivre dans la dignité » (A/72/PV.3, p. 5).

Nous, les Namibiens, ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir sa noble cause pendant son mandat de Secrétaire général de l'Organisation. Nous tenons également à féliciter M<sup>me</sup> Amina Mohammed, digne fille de l'Afrique, pour sa nomination méritée en tant que Vice-Secrétaire générale. Nous ne saurions oublier S. E. M. Ban Ki-moon et le travail remarquable qu'il a accompli pendant son mandat de Secrétaire général.

Un développement qui n'est pas axé sur l'être humain et qui ne se traduit pas par de meilleures conditions de vie pour tous, est un développement dénué de sens. De plus, un développement qui ne profite pas équitablement à tout le monde porte inévitablement atteinte à la paix et à la stabilité nécessaires au développement durable. Les disparités des revenus de plus en plus profondes entre les pays et au sein des pays représentent la plus grave menace pour la paix dans les pays et dans le monde.

En Namibie, nous sommes venus à bout des fléaux inhumains de l'oppression coloniale et de la ségrégation raciale. Grâce à une politique délibérée de réconciliation nationale, nous avons réussi à faire de la paix, de la sécurité et de la stabilité les piliers de notre démocratie. Nous avons également fait des progrès notables en matière de réduction de la pauvreté absolue et relative au cours des 27 dernières années. Le taux de pauvreté est passé de 70 % en 1993 à 18 % en 2015. Cela est dû en partie à l'introduction d'un large éventail de filets de sécurité sociale qui couvrent près de 16 % de la population. S'il est vrai que les inégalités entre les revenus ont également été réduites au cours de la même période, elles n'ont pas diminué autant que la pauvreté.

Nous avons fini par nous rendre compte que nous ne pourrions jamais parvenir à une paix durable et à la justice sociale tant qu'il y aura de la pauvreté en Namibie, même à un taux de 10 %. De même, aussi longtemps que la richesse d'un pays est accaparée de

façon disproportionnée par un petit groupe, nous ne pouvons pas avoir une paix et une stabilité durables. C'est pour cette raison que nous avons déclaré une guerre totale contre la pauvreté et les inégalités de revenus. Nous avons aussi déclaré une guerre tous azimuts contre la corruption, car la corruption est l'une des causes profondes de la pauvreté et de l'inégalité.

Convaincus que les personnes doivent être au cœur du développement, nous avons formulé cette phrase « Aucun Namibien ne doit être laissé de côté ». La logique est simple, car inclusion signifie harmonie et paix, alors qu'exclusion signifie désastre, conflit et guerre potentielle. C'est pourquoi nous félicitons le Président d'avoir choisi comme thème pour la présente session : « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ».

Dans un climat d'incertitude et d'imprévisibilité sans cesse croissantes, c'est aux dirigeants de la planète qu'il incombe de renouveler la confiance placée dans le multilatéralisme. L'Organisation importe beaucoup parce qu'elle est au centre des besoins et des aspirations de l'humanité. C'est pourquoi elle doit être inclusive, en incluant l'Afrique au plus haut niveau de la prise de décision. Faute de quoi, elle risquerait de perdre sa crédibilité. La seule manière, et la plus sûre, pour les Nations Unies de rétablir la confiance placée en elles, c'est de faire en sorte que le Conseil de sécurité devienne plus inclusif.

Les Namibiens peuvent attester de l'importance du multilatéralisme. La Namibie est un enfant de la solidarité internationale. Elle a été conçue par la lutte vaillante des patriotes namibiens, accouchée par la résolution 435 (1978), avec l'aide des Nations Unies. Aujourd'hui, grâce à l'appui de la communauté internationale, nous sommes une nation indépendante fondée sur les principes de la démocratie, de l'unité, de la stabilité, de la paix et de la primauté du droit.

Le développement axé sur l'être humain ne doit pas profiter qu'à une infime partie de la population. Il doit toucher toutes les composantes démographiques. Trop souvent, la composante démographique la plus large dans nos sociétés – à savoir nos mères, nos sœurs et nos filles – est exclue du développement. En Namibie, nous croyons que l'égalité des sexes est d'importance égale pour une société stable et harmonieuse. La décision politique prise par le parti au pouvoir d'introduire la représentation 50-50 à tous les niveaux a permis d'améliorer de façon importante la représentation des femmes à l'Assemblée nationale, en la portant à 48 %.

C'est le deuxième niveau de représentation en Afrique, et il compte parmi les cinq premiers au monde.

Pour donner plus de sens à cette directive politique, des femmes ont été aussi nommées à des postes clefs dans la branche exécutive, notamment la jeune Première Ministre et la Vice-Première Ministre – qui est aussi Ministre des relations internationales et de la coopération – la Ministre et la Vice-Ministre de l'éducation, des arts et de la culture, la Ministre et la Vice-Ministre de l'éducation supérieure, de la science et de la technologie, la Ministre et la Vice-Ministre du développement urbain et rural, et la Ministre de l'intérieur et de l'immigration, entre autres. Ce sont là tous des postes importants.

L'autre composante démographique importante que nous ne devons pas négliger, ce sont les jeunes. En Namibie, nous attachons de l'importance à leur autonomisation. De nombreux membres de la « vieille garde » avaient été formés et bien préparés dans les structures du parti au pouvoir et de l'administration avant d'être nommés à des postes de responsabilité élevée. Cette pratique se poursuit encore comme en atteste la présence de nombre de jeunes vice-ministres. Notre procureur général est l'un plus jeunes au monde. Très bientôt, les derniers membres du groupe Tanganyika – les combattants de la liberté des années 60, y compris moi-même – laisseront la place à cette jeune génération.

Lorsque nous avons adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et adhéré à l'Accord de Paris sur les changements climatiques, nous avons non seulement réaffirmé le caractère central du multilatéralisme, mais aussi réaffirmé que les changements climatiques étaient une réalité. Ce qui s'est passé en Sierra Leone, dans les Caraïbes et dans certaines parties des États-Unis – et nous devons noter le récent tremblement de terre au Mexique – vient nous rappeler de façon cruelle que les changements climatiques sont bien réels. Nous avons vu la dignité humaine, la sécurité et l'espoir s'effondrer. C'est pourquoi nous devons renforcer notre détermination à lutter contre les changements climatiques.

Afin de réaliser l'ambition de vivre dans une planète viable, les processus de paix et la consolidation de la paix internationale doivent être renforcés. Nous saluons la contribution des femmes à la promotion de la paix dans le monde, aussi bien dans le cadre de négociations de paix qu'à travers leur participation active aux missions de paix. La Namibie appuie les

efforts visant à accroître la représentation des femmes dans les missions de paix déployées dans le monde, en particulier à des postes de responsabilité.

Sur les 52 missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales des Nations Unies, 26 sont déployées en Afrique. C'est pourquoi nous nous félicitons du partenariat institutionnel qui existe entre le Conseil de sécurité et l'Union africaine en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ce partenariat renforce non seulement la coopération entre ces deux institutions, mais donne encore plus de légitimité aux décisions que prend le Conseil de sécurité concernant l'Afrique.

L'Afrique ne doit pas être perçue uniquement comme une source de produits de base précieux, mais comme un partenaire important et égal de la communauté internationale, ayant des contributions concrètes à apporter. À cet égard, nous nous félicitons de la mise en place récente du Cadre commun ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité, signé par le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine, qui renforcera la coordination entre l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies.

La Namibie se joint au consensus international qui s'est dégagé autour du fait que l'occupation israélienne de la Palestine doit cesser. Nous réitérons que le statut d'État et l'indépendance sont des droits nationaux inaliénables du peuple palestinien. Nous nous joignons à l'appel en faveur de la poursuite résolue et déterminée de la solution des deux États.

De même, le peuple du Sahara occidental ne peut continuer de voir nier ses droits inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance nationale. La Namibie réaffirme donc son soutien ferme et sans équivoque aux droits du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Nous appelons à la mise en œuvre urgente de toutes les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, en vue de la tenue d'un référendum libre et régulier au Sahara occidental.

Au cours de ces dernières années, la Namibie a noté un rapprochement croissant entre Cuba et les États-Unis, qui a culminé avec la réouverture des ambassades dans les deux pays. Nous pensons que ces efforts doivent conduire à la levée totale de l'embargo économique et financier imposé à la République de Cuba et à son peuple, qui ont le droit d'aspirer à la paix et à une vie décente.



La Namibie est résolue à appuyer l'Organisation dans ses efforts pour parvenir à la paix mondiale. Comme l'a dit un jour Albert Einstein, « la paix ne peut être maintenue par la force : elle ne peut être obtenue que par la compréhension mutuelle ». Nous devons donc essayer d'être plus tolérants et d'englober divers points de vue par le dialogue et la compréhension avant de nous lancer hâtivement sur le chemin de la force, qui n'entraînera que des conflits et, à terme, la guerre.

L'Organisation des Nations Unies est une formidable expérience sociale. Elle comprend des nations petites et grandes, coexistant dans la paix et l'harmonie. Si l'ONU n'existait pas aujourd'hui, je serais assurément en train de lancer un appel en faveur de la création d'une telle organisation. Continuons de chérir l'unité de l'Organisation des Nations Unies, car ce n'est que par l'unité que nous pourrions instaurer un monde à l'abri de la peur et des conflits. Ce n'est que par l'unité que nous pourrions instaurer un monde à l'abri de la faim et de la pauvreté. Ce n'est que par l'unité que nous laisserons une planète viable à nos enfants et à leurs enfants.

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Namibie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Hage Geingob, Président de la République de Namibie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Filip Vujanović, Président du Monténégro**

**Le Président par intérim** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Monténégro.

*M. Filip Vujanović, Président du Monténégro, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Filip Vujanović, Président du Monténégro, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Vujanović** (*parle en monténégrin; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : C'est pour moi un plaisir de prendre la parole devant l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session et de réaffirmer le ferme attachement du Monténégro aux valeurs de l'Organisation des Nations Unies.

Étant l'un des membres les plus récents de l'Organisation, le Monténégro contribue toutefois activement au maintien de la paix et de la sécurité dans sa région. Les relations de bon voisinage et la coopération régionale sont des priorités de notre programme de politique étrangère. Nous sommes fermement attachés à la coopération multilatérale et nous affirmons notre appui aux organisations internationales qui contribuent à la paix et à la stabilité.

Le Monténégro attache une grande importance au fait d'être devenu le 29<sup>e</sup> membre de l'Alliance de l'Atlantique Nord. En tant que membre de l'Alliance, mon pays continuera d'améliorer sa coopération et son partenariat avec les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et avec les organisations régionales chargées de l'instauration et du maintien de la paix et de la stabilité. Dans le même temps, le Monténégro s'est révélé être un partenaire fiable de l'Union européenne. Les négociations d'adhésion ont déjà garanti d'importants avantages économiques.

La communauté internationale est confrontée à des défis complexes, tels que les conflits de longue durée, le terrorisme et l'extrémisme violent, les crises de réfugiés, les violations systématiques des droits de l'homme et la pauvreté. L'Organisation des Nations Unies, qui a été créée pour prévenir la guerre et la souffrance humaine, doit s'adapter plus rapidement face à ces défis et adopter de nouveaux mécanismes pour prévenir les conflits et régler les crises de longue durée.

Aujourd'hui, l'Organisation des Nations Unies et les organisations économiques internationales et régionales ont de nouvelles responsabilités. La paix, la stabilité, la réalisation d'une croissance durable et profitant à tous et l'amélioration des relations économiques internationales sont les éléments fondamentaux pour la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il est donc très important de mettre en œuvre avec succès le processus de réforme de l'ONU – et des entités qui lui sont apparentées, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale – afin de parvenir à une croissance économique plus équitable, à l'élimination de la pauvreté et à l'autonomisation économique des femmes, et afin de combler le fossé technologique entre les pays et les régions.

Le Monténégro reste attaché aux efforts de l'ONU visant à mettre en œuvre l'ambitieux programme de réformes, notamment le renforcement du rôle de l'Assemblée générale et l'élargissement du Conseil

de sécurité, conformément aux principes d'une représentation régionale équitable. La coopération fructueuse entre le Monténégro et le système des Nations Unies se poursuit dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action ». Les résultats positifs de ce programme sont visibles et reconnus par de nombreux États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Le Monténégro fait partie d'une région dont l'expérience a montré que le dialogue et la coopération sont possibles et qu'ils sont les seuls moyens de surmonter les divergences et de parvenir à la paix et à des solutions durables. En conséquence, au début de l'année prochaine, nous organiserons une conférence régionale en vue de partager notre expérience et d'aider à définir de nouveaux mécanismes de prévention et de règlement des conflits.

Les efforts visant à prévenir le terrorisme doivent se concentrer sur ses causes. Cette responsabilité incombe surtout aux pays dont les menaces terroristes émergent, mais la communauté internationale doit également fournir l'aide nécessaire. C'est pourquoi nous apprécions hautement la création, à l'initiative du Secrétaire général, du Bureau de lutte contre le terrorisme, qui permettra d'établir une direction forte, ainsi qu'un lien entre l'ONU et ses membres dans leurs efforts pour prévenir les conflits et le terrorisme.

Le Monténégro appuie sans réserve les efforts visant à la non-prolifération des armes nucléaires. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires fournit une base pour l'amélioration de la stabilité mondiale. Le Monténégro a défini son cadre national dans ce domaine en adoptant une stratégie de non-prolifération des armes de destruction massive pour la période 2016-2020, y compris un plan d'action pour sa mise en œuvre.

Le Monténégro condamne énergiquement les essais d'arme nucléaire effectués par la Corée du Nord et considère qu'ils violent les obligations internationales qui lui incombent en vertu des résolutions du Conseil de sécurité. Ces essais font peser une menace grave sur la paix et la sécurité mondiales. Nous appuyons les efforts diplomatiques visant à calmer la situation actuelle et appelons la Corée du Nord à respecter pleinement ses obligations internationales.

Les accords multilatéraux extrêmement importants qui ont été adoptés confirment que le multilatéralisme est crucial et essentiel pour réaliser la paix, la croissance durable profitant à tous et le respect

des droits de l'homme. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et l'Accord de Paris sur les changements climatiques constituent une plateforme universelle de transformation et de progrès. Pour que leur pleine application soit possible, il est donc nécessaire d'œuvrer pour que tous les États Membres s'engagent avec détermination dans ce sens et que des ressources financières considérables soient mobilisées.

Le Monténégro a fermement appuyé les négociations en faveur d'un nouvel accord international sur les changements climatiques. L'Accord de Paris sur les changements climatiques constitue le socle des efforts futurs pour la préservation du climat à long terme. J'ai eu le plaisir et l'honneur de participer, au nom du Monténégro, à la Conférence historique de Paris, où l'Accord a été adopté, et de prendre part à la cérémonie de signature au Siège. Dans le cadre des efforts visant à atténuer les changements climatiques, le Monténégro contribue financièrement au Fonds d'affectation spéciale du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Le respect des droits de l'homme est un préalable à la paix, à la stabilité et au développement. La pleine mise en œuvre des normes internationales relatives à la promotion et à la protection des droits de l'homme est une obligation pour tous les pays. Nous sommes attachés au système multilatéral de protection et de promotion des droits de l'homme, en particulier pour les groupes les plus vulnérables, et nous accordons de ce fait une importance particulière à l'élimination de la pauvreté et à la lutte contre la discrimination.

Nous attachons également une importance particulière au renforcement de la position et du rôle des femmes dans la société, à la prévention de la violence contre les femmes, à la protection de l'enfance et au développement de l'enfant, et à la lutte contre la discrimination à l'encontre des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués ainsi que des personnes handicapées. Nous nous félicitons tout particulièrement de l'initiative conjointe menée par l'Union européenne et l'ONU afin d'éliminer toutes les formes de violence contre les femmes et les filles et du lancement d'une alliance mondiale en vue d'éliminer le commerce des instruments utilisés pour infliger des tortures ou donner la mort.

Je suis certain que l'amélioration de sa politique en matière de protection des droits de l'homme et de respect de la personne fait du Monténégro un candidat

solide à un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2022-2024. Cela a également été confirmé par le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, qui a déclaré que le Monténégro était un des 33 États Membres de l'ONU à envoyer des rapports réguliers sur la mise en œuvre des accords internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Nous accordons une importance particulière aux documents clefs qui vont être préparés concernant les réfugiés et les migrants et nous soulignons la nécessité de mettre en place une approche globale, qui tienne compte de la dimension humanitaire mais aussi des aspects relatifs au développement, à la sécurité et aux droits de l'homme. Sur la base de notre expérience et en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, nous sommes disposés à contribuer concrètement à la rédaction des deux pactes mondiaux.

Parce qu'elle a la très lourde obligation d'apporter une aide humanitaire aux civils en période de conflit et en cas de catastrophe naturelle, l'ONU se doit de renforcer les mécanismes d'assistance humanitaire. Le Monténégro a participé activement au premier Sommet mondial sur l'action humanitaire, organisé l'année dernière. Le Sommet a confirmé la nécessité d'une coordination efficace de l'aide humanitaire internationale. Le Monténégro a donc déployé des efforts importants cette année pour veiller à ce que des cadres législatifs et stratégiques appropriés en matière de planification soient en place afin de gérer et de

financer la coopération au service du développement et l'aide humanitaire.

Enfin, au nom du Monténégro et en mon propre nom, je tiens à féliciter M. Miroslav Lajčák de son élection au poste de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Son attachement continu au dialogue et à la coopération confirme sans l'ombre d'un doute qu'il fera de l'excellent travail. Je tiens aussi à remercier grandement le Président sortant, M. Peter Thomson, pour l'efficacité de ses efforts concernant le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Je saisis cette occasion pour réitérer mes plus sincères félicitations au nouveau Secrétaire général, M. António Guterres. Je suis convaincu que sa riche expérience professionnelle, ses qualités de dirigeant et son engagement contribueront à l'efficacité de l'action de l'ONU en cette période où le monde est confronté à des problèmes complexes. Je tiens également à exprimer ma sincère gratitude à l'ancien Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour sa contribution d'ensemble à la réalisations des buts et principes de l'ONU et pour son appui au Monténégro. Je souhaite à l'Assemblée générale une soixante-douzième session couronnée de succès.

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Monténégro de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Filip Vujanović, Président du Monténégro, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

*La séance est levée à 18 h 5.*